

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 4832

présenté par
M. Germain et M. Clément

ARTICLE 5

À l'alinéa 52, substituer à la dernière occurrence du mot :

« de »

les mots :

« mentionnées à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.